

SÉANCE SPÉCIALE DU 17 MARS 2008

Lundi le 17 mars 2008  
À compter de 20 h  
Salle des délibérations du Conseil municipal  
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du Conseil municipal présents sont :

Sylvie Surprenant Mairesse

CONSEILLERS(ÈRES)

Louis Lauzon

Marie-Noëlle Closson Duquette

Denise Perreault Théberge

Luc Vézina

Vincent Arseneau

Marie-Andrée Petelle

Patrick Morin

DISTRICTS

Blanchard

Chapleau

De Sève

Lonergan

Marie-Thérèse

Morris

Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance spéciale du conseil :

Jean-Luc Berthiaume

Chantal Gauvreau

Robert Asselin

Greffier

Directrice générale

Directeur général adjoint aux opérations

Madame la Mairesse invite les citoyens présents, les fonctionnaires municipaux et les membres du Conseil municipal à une récitation personnelle de la prière, conformément au règlement 854 N.S. concernant la régie interne des séances du Conseil municipal.

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.

## 1.- OUVERTURE

### RÉSOLUTION 2008-162

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Madame la Conseillère Denise Perreault Thériage, il est résolu:

- QUE l'ordre du jour de la présente séance spéciale tel que rédigé sur les copies remises aux membres du Conseil soit et est adopté.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

## 3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

## 4.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

### RÉSOLUTION 2008-163

ATTENDU la recommandation du directeur général adjoint aux opérations datée du 13 mars 2008, sur proposition de Monsieur le Conseiller Vincent Arseneau appuyée par Monsieur le Conseiller Patrick Morin, il est résolu:

- QUE la soumission de "Électromega Ltée", 105, avenue Liberté, Candiac (Québec) J5R 3X8, en date du 3 mars 2008 au montant de 11 880,09 \$ (taxes incluses) pour la fourniture d'un nouveau cabinet devant recevoir le nouveau contrôleur dans le cadre des travaux d'installation d'un système de feux de circulation à l'intersection du boulevard René-A.-Robert et de la rue Ferdinand-Laporte (contrat d'ouvrage 2008-02), soit et est acceptée par le conseil municipal.
- QUE l'assistant-trésorier soit et est autorisé à approprier cette dépense à même les fonds disponibles au règlement numéro 1121 N.S.

*Adoptée à l'unanimité.*

Adoption de  
l'ordre du jour

Acquisition d'un  
nouveau  
cabinet - feux  
de circulation -  
boul. René-A.-  
Robert et  
Ferdinand-  
Laporte



5.- FINANCES

6.- RESSOURCES HUMAINES

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS

9.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

10.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.- GESTION DU TERRITOIRE

12.- AFFAIRES NOUVELLES



**13.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 2008-164**

Sur proposition de Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle appuyée par Monsieur le Conseiller Luc Vézina ,il est résolu:

- QUE la présente séance spéciale soit et est levée à 20h03.

Levée de la  
séance

*Adoptée à l'unanimité.*

\_\_\_\_\_  
Mme Sylvie Surprenant, mairesse

\_\_\_\_\_  
M. Jean-Luc Berthiaume  
Greffier de la Ville

**CERTIFICAT DU TRÉSORIER PAR INTÉRIM**

Ce 17 mars 2008

Je, soussigné, Jacques Beauchamp, trésorier par intérim, certifie par la présente que la Ville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2008-162 à 2008-164, lesquelles ont été adoptées à une assemblée du Conseil municipal tenue le 17 mars 2008.

Ce certificat est émis conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes.

\_\_\_\_\_  
Trésorier par intérim